

DEVINETTE

Combien y a-t-il de 7 dans un livre numéroté de 1 à 120 pages ?

On estime bien sûr qu'il ne s'agit pas d'un livre de mathématiques et que la probabilité pour que le chiffre 7 apparaisse noir sur blanc dans le corps du texte est nulle...

12 22 18 13 30

RÉPONSE DE FEVRIER :

Les cirrus, stratus et cumulus sont des noms de nuages. L'expression à trouver était : Avoir la tête dans les nuages...



La lettre de la mairie

MARS 2019 - N°119

Le printemps sera de retour

le 20 mars...



Dans la nuit du samedi 30 mars au dimanche 31 mars 2019, nous avancerons nos montres d'une heure.

INFOS MAIRIE



SITE INTERNET

L'élaboration du nouveau site internet de la mairie a bien avancé grâce à l'aide précieuse d'Aurélié Watieaux, recrutée récemment au service comptabilité de la mairie. Le site sera donc en fonction dans quelques jours. Celui-ci proposera un nouvel environnement, plus intuitif avec un sommaire clair pour une navigation rapide. Vous y retrouverez toutes les informations qui étaient présentes sur l'ancien site. Toutefois, comme tout lancement de nouveau site, certaines informations ne seront accessibles qu'un peu plus tardivement car l'alimentation de toutes les rubriques demande du temps. Nous nous efforcerons de compléter les pages le plus rapidement possible... Enfin, comme il s'agit d'une refonte totale du site, il est possible que vous constatiez des erreurs, auquel cas nous vous serions reconnaissants de nous les signaler pour que nous puissions corriger.

APPEL À VOLONTAIRES

Pour fêter le 590^{ème} anniversaire de la célèbre bataille de Patay, la commune de Patay est à la recherche d'une jeune fille (patichonne de préférence) pour incarner Jeanne d'Arc lors de la manifestation du **dimanche 16 juin** prochain ainsi que de deux jeunes garçons pour représenter les pages. Merci de contacter Frédéric Boët au 02 38 80 81 02.

OUVERTURES MAIRIE

Exceptionnellement, la mairie sera ouverte le samedi 30 mars, dernier jour pour les inscriptions sur les listes électorales. Par conséquent, elle sera fermée le samedi 6 avril et ouverte le samedi 13 avril.

INFOS PRATIQUES

FOURNISSEURS D'ÉNERGIE

Dans la jungle des fournisseurs d'énergie, l'UFC - Que Choisir d'Orléans propose d'expliquer en quelques lignes qui sont les fournisseurs d'énergie et comment connaître le fournisseur qui proposerait des tarifs plus intéressants pour le consommateur. Jusqu'au 1^{er} juillet 2007, en France, les particuliers n'avaient pas le choix des fournisseurs de gaz et d'électricité. EDF et GDF établissements publics étaient en situation de monopole. La première directive européenne de 1996, pour l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence a changé la mise. Aux côtés de ces fournisseurs historiques, de nombreux fournisseurs concurrents ont fait leur apparition. Le consommateur français a donc le choix de souscrire un contrat à tarif réglementé fixé par l'Etat ou à tarif libre.

Les fournisseurs historiques électricité et gaz : qui fait quoi ?

- EDF (Electricité de France) assure la production de l'électricité (centrales et autres ressources). Elle vend et facture l'électricité aux clients qui sont au tarif réglementé mais elle vend aussi de l'électricité et gaz à tarif libre sous les appellations «EDF vert électrique» et «Avantage Gaz».

- ENGIE anciennement GDF commercialise du gaz à la fois aux tarifs réglementés en vigueur «Engie Tarif réglementé» et via des offres de marché «Gaz Ajust» et «Elec Ajust».

Les filiales d'EDF et d'ENGIE :

- ENEDIS anciennement «ERDF» se charge de la distribution de l'électricité. Elle réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes interventions techniques sur ses réseaux.

- GRDF assure le transport du gaz, les dépannages, les relevés des compteurs et les interventions techniques sur les réseaux.

Plus de 40 autres fournisseurs présents sur le marché français vendent de l'énergie. 83% des ménages sont restés au tarif réglementé alors qu'il existe des offres plus avantageuses pour le consommateur. Cette augmentation du nombre d'offres disponibles pour les particuliers occasionne des tarifs souvent compétitifs.

La qualité de l'énergie est-elle différente en fonction des fournisseurs ?

Les fournisseurs alternatifs proposent la même électricité et le même gaz que les fournisseurs historiques EDF et ENGIE, puisque ces deux énergies sont livrées par les gestionnaires de réseaux ENEDIS et GRDF.

Toutes les offres sont sans engagement. Fournisseurs historiques ou pas, la résiliation est sans frais et sans délai. Le consommateur peut à tout moment changer de fournisseur.

Les comparateurs.

En vous munissant de vos factures, vous pouvez comparer les différentes offres du marché sur :

- <https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-n21201/>

- <https://comparateur-offres.energie-info.fr/>

Ces comparateurs sont mis à jour régulièrement hors promotion ponctuelle et n'ont aucun lien avec les professionnels référencés.

SIGNALCONSO



La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), en partenariat avec la Direction Interministérielle du Numérique, lance un nouveau service public en ligne : SignalConso. La région Centre-Val de Loire a été choisie comme zone d'expérimentation pour ce projet.

Cette plateforme en ligne permet aux consommateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés quotidiennement lors de leurs achats auprès des commerçants de proximité, grands magasins, cafés ou restaurants, où qu'ils se trouvent dans la région : erreur de prix, produit périmé, publicité trompeuse, promotion indiquée dans un catalogue et non disponible en magasin, étiquetage incomplet, refus de prendre une carte bleue, hygiène douteuse dans l'établissement...

Le signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Si les signalements sont trop fréquents ou d'une extrême gravité, un contrôle de l'établissement sera déclenché. À la différence du système de réclamation actuel de la DGCCRF, les signalements déposés par les consommateurs sur SignalConso sont également accessibles aux professionnels afin qu'ils puissent corriger rapidement les problèmes au sein de leurs établissements.

Vous pouvez donc vous diriger vers la plateforme <https://SignalConso.beta.gouv.fr> afin de connaître les droits assignés à votre statut de consommateurs et de pouvoir effectuer des signalements en ligne.

Attention aux démarchages !

Certains fournisseurs d'énergie sont spécialistes du démarchage à domicile et en cas de démarchage d'électricité par exemple, prétendent être envoyés par EDF. Il ne faut en aucun cas montrer et communiquer ses factures à quiconque se présenterait ainsi. En effet, il suffit pour ces démarcheurs d'avoir pris connaissance d'une facture pour pouvoir modifier frauduleusement le contrat d'un client, sans que celui-ci ne s'en aperçoive. Il faut donc rester très prudent si un commercial d'un fournisseur d'énergie se présente à votre porte en indiquant vouloir «faire des vérifications de compteur» ou «attester de la validité de vos factures».

Les relevés de compteurs sont toujours notifiés aux personnes concernées plusieurs jours à l'avance.

Choisir son fioul.

L'UFC-Que Choisir organise un achat groupé tous les premiers vendredis de chaque mois. Les ménages chauffés au fioul peuvent donc s'inscrire gratuitement et sans engagement tout au long de l'année sur www.choisirsonfioul.fr ou par voie téléphonique au 09.75.18.02.38.

Les inscrits ont ensuite jusqu'au lundi suivant 14 h pour décider d'y souscrire ou non.

L'association locale UFC-Que Choisir d'Orléans défend les intérêts des consommateurs face aux professionnels de la vie économique et vous conseille en cas de litiges. L'association est gérée et animée par des bénévoles. Vous pouvez venir les rencontrer lors des permanences au 39 rue Saint-Marceau à Orléans 45100, les mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 17h30.

OBJETS TROUVÉS

Si vous avez égaré quelque chose, ayez le réflexe de contacter la mairie... De nombreux objets trouvés et rapportés par d'honnêtes gens à la mairie attendent d'être récupérés par leurs propriétaires. Lunettes, clefs, doudous sont à votre disposition.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, **cette activité est pourtant interdite**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. **Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.** Ainsi, il est notamment **interdit de brûler** l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, de débroussaillage, les épluchures. Les feux de plein air et le brûlage à l'air libre des déchets verts peuvent être à l'origine de troubles de voisinage générés par la fumée et peuvent être la cause de la propagation d'incendies. Alors, pour éviter tout souci, direction la déchetterie...

En cas de non-respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut être appliquée.



INFOS DIVERSES

REPAS SAINT PATRICK

Pour la troisième année, les sapeurs-pompiers de Patay/St Péréavy organisent un repas sur le thème de la fameuse fête irlandaise qu'est la saint Patrick.



Le repas - apéritif, choucroute ou assiette anglaise, salade, fromage, dessert, irish coffee, bière - aura lieu le **samedi 16 mars** à partir de 19h, à la salle des fêtes de Patay. Ce repas sera animé par des musiciens en kilt équipés de cornemuses, puis, plus tard en soirée par un DJ.

Attention, le nombre de places étant limité, **il est nécessaire de réserver au 06 27 69 72 57 avant le 10 mars !**

Les sapeurs-pompiers vous attendent nombreux pour fêter cet évènement, rare dans la région. Tarifs pour le repas : 10€ pour les enfants de 6 à 12 ans et 25€ pour les adultes.

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Harmonie de Patay organisera le **15 juin 2019** une fête de la musique dans notre commune sous forme de scène ouverte, sur le parvis de la salle des fêtes.

Pour se faire, un appel est lancé aux musiciens amateurs, membres de groupes et formations musicales des environs qui souhaiteraient participer. En effet, de nombreux musiciens n'ont pas l'occasion de se produire en public, ce serait pour eux l'opportunité de présenter un programme d'une demi-heure dans une ambiance familiale. Contactez Stéphane Delalande au 06 61 64 21 61.



COLLECTE DE BOUCHONS

Les bouchons en plastique sont toujours récoltés à la boulangerie Simon ainsi qu'à l'agence MMA dans le but de financer des thérapies, l'acquisition de matériel pédagogique, médical... à destination d'enfants atteints de maladie génétique ou de pathologie cérébrale. Toutes les personnes qui veulent participer et qui ont la gentillesse de le faire peuvent continuer à venir déposer leurs bouchons, sans limite de délai. Des bénévoles investis se chargeront du ramassage.

SOIRÉE KARAOKÉ

Le **samedi 9 mars**, le restaurant «L'authenticité de la frite», rue de la gare, vous proposera une soirée karaoké endiablée. Comme à l'habitude, l'ambiance sera assurée autour d'un bon repas : tartiflette au Reblochon et tarte Normande pour un tarif de 18 € par personne. Que vous soyez chanteur amateur ou confirmé, peu importe, l'objectif est de passer une soirée conviviale où l'on se fera plaisir en musique. Réservations au 02 38 80 81 27.



FRANCE ALZHEIMER

Les rencontres conviviales, proposées aux aidants familiaux et animées par une psychologue formée à la maladie d'Alzheimer continuent à la Maison de retraite de Patay. Le prochain rendez-vous aura lieu le **vendredi 1^{er} mars** de 14h30 à 16h. Renseignements et inscriptions : 06.23.67.44.75 ou 06.84.07.42.34.

SOUVENIR FRANÇAIS

La réunion annuelle des adhérents du comité de Patay se déroulera à la salle polyvalente de Saint-Péréavy-la-Colombe le **vendredi 22 mars 2019 à 20h**. Cette association a pour vocation de conserver la mémoire de ceux qui sont "Morts pour la France", notamment en entretenant leurs tombes et monuments, d'animer la vie commémorative et de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives... Au cours de cette soirée, où seront exposés les projets à venir, tous ceux qui le souhaitent pourront rejoindre l'association ou renouveler leur adhésion. Cotisation de base 2019 : 10€. Abonnement à la revue : 5€.



CMP

Le Centre Médico-Psychologique de Patay (antenne de l'établissement public Georges Daumézou installé à Fleury-les-Aubrais) peut être contacté au 02 38 75 70 30 pour une prise de rendez-vous qui se déroulera à Patay, au 7 place de la Halle. Une équipe de professionnels propose les traitements suivants aux enfants présentant des troubles d'apprentissage, de langage, psychologiques... : consultations thérapeutiques (pédopsychiatre ou psychologue), ré-éducation du langage oral ou écrit (orthophoniste), image du corps, coordination (psychomotricien), psychothérapie individuelle, familiale ou en groupe (psychiatre ou psychologue). Horaires : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h.

CINÉMOBILE

SAMEDI 23 MARS

MINUSCULE 2 - LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE



À 16h

- Jeune Public
- Réalisé par Thomas Szabo, Hélène Giraud
- Avec Thierry Frémont, Bruno Salomone, Stéphane Coulon
- Genre : Fiction
- Durée : 92 min

Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes !

Bienvenue dans le monde de l'infiniment petit, où nos amis les insectes vivent d'incroyables aventures. Dans ce deuxième volet du film d'animation Minuscules, nos héros se trouvent confrontés à de nouveaux spécimens vivant à l'autre bout du monde, où un péripète mouvementé les attend. Les décors du film sont basés sur les décors réels de parcs nationaux français tels que celui du Mer-cantour et plus particulièrement pour ce deuxième volet, le parc national de la Guadeloupe. Minuscule est une véritable ode à la nature et à la biodiversité, il permet de sensibiliser les plus petits de manière créative et amusante.

APRÈS DEMAIN



À 18h

- Documentaire
- Réalisé par Cyril Dion, Laure Noualhat
- Genre : Fiction
- Durée : 72 min

Deux ans après le succès phénoménal du documentaire Demain, Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. Il embarque avec lui son amie Laure Noualhat, enquêtrice de renom sur les fronts de l'écologie et très sceptique sur la capacité des micro- initiatives à avoir un réel impact face au dérèglement climatique. Leur confrontation pleine d'humour les pousse dans leurs retranchements : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui échoue ? Et si, finalement, tout cela nous obligeait à inventer un nouveau récit pour l'humanité ?

Après son premier documentaire, Cyril Dion et sa comparse Laure Noualhat font le bilan et posent la question de la durée d'un engagement dans le temps et de l'impact des petites initiatives face au dérèglement climatique. Un documentaire qui continue à susciter de l'espoir malgré une situation qui peut paraître inéluctable.

PROJECTION SUIVIE D'UN DÉBAT AUTOUR DES PROJETS LOCAUX ET CITOYENS D'ENERGIE RENOUVENABLE

Camille Dubrulle, chargée de mission Plan climat énergie territorial du Pays Loire-Beauce et Raphaël Mercey, animateur régional de l'association Energie Partagée présenteront les initiatives locales mises en oeuvre sur la thématique énergétique et tenteront de répondre à la question : Quel rôle peuvent jouer les citoyens pour contrer le dérèglement climatique ?

Au programme de ces échanges : et si on produisait nos propres énergies ? L'association Energie Partagée présentera sa démarche pour faire émerger, accompagner et financer des collectifs citoyens mobilisés autour de projets d'énergie renouvelable. Et près de chez vous, que peut-on faire ? Au-delà des quelques pistes proposées par le Pays Loire Beauce pour lutter contre le changement climatique, venez partager votre expérience, vos bonnes adresses, ou faire connaître les actions menées par votre association.

QU'EST CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?



À 20h30

- Réalisé par Philippe de Chauveron
- Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Pascal N'Zonzi
- Genre : Fiction
- Durée : 99 min

Le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet ! Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir. De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises !

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE ALFRED DE MUSSET

Pour célébrer la fête des amoureux, les membres du club déco jardin ont planté plusieurs coeurs dans les plates-bandes, imaginé des créations façon land-art... et c'est avec des coeurs en papier et des cartes à jouer qu'ils ont annoncé la Saint-Valentin sur les vitres du collège !



VIE ASSOCIATIVE

THÉÂTRE

Ne manquez pas le retour de la troupe de théâtre de Patay ! Cette année, l'équipe de comédiens a choisi une comédie de Jean-Claude Martineau en 4 actes : **Un pépin dans les noisettes**. Evoluant dans la salle à manger-salon d'une modeste maison, ils vous feront passer un très très bon moment.

Charles est un banquier véreux ruiné par la crise économique mondiale. Tous les moyens lui sont bons pour se refaire une santé financière et échapper à la police qui le recherche, quitte à imposer sa présence et celle de sa famille à son infortuné beau-frère...

Très actuelle, souvent déjantée et parfois tendre, cette comédie s'adresse à un large public.

Les représentations auront lieu à la salle Sonis (derrière l'église) les vendredi 8 et samedi 9 à 20h30, dimanche 10 à 14h30 puis vendredi 15 et samedi 16 à 20h30 et enfin dimanche 17 à 14h30.

Participation : Adultes 7€ et enfants (12 à 16 ans) : 4€

SOIRÉE MOULES-FRITES



Le Comité de la Saint Jean organise sa traditionnelle soirée moules-frites prévue le **samedi 30 mars** à la salle des fêtes à partir de 20h. Pour les enfants de moins de 15 ans : moules ou poulet avec frites, dessert et boisson offerte pour 12€. Pour les plus grands : kir, moules ou poulet avec frites, fromage, dessert, café et une boisson offerte. L'animation musicale sera assurée par un DJ.

Réservations obligatoires avant le 26 mars au 02 38 80 85 94.

BOURSE DE PRINTEMPS

L'association Familles Rurales organisera une Bourse aux vêtements d'enfants et de jouets le **samedi 23 mars** à la salle des fêtes de Patay.

Seront acceptés :

- vêtements enfants printemps/été (limités à 25 ou par lots de 3 articles, par famille),
- jouets, livres, puzzles, jeux de plein-air, trottinettes, vélos, etc... en bon état de marche et complets,
- chaussures, pantoufles,
- matériel de puériculture, vêtements de grossesse.

Par souci d'hygiène, les sous-vêtements et les peluches seront refusés.

Les articles seront à déposer de 8h30 à 11h30, la vente aura lieu de 13h30 à 17h30. et la reprise des invendus s'effectuera à 19h. N'hésitez pas à venir y faire un saut, il y aura de bonnes affaires pour ce début de saison !



CLUB PONGISTE

La seconde saison de tennis de table a démarré avec des victoires. C'est ce qui a manqué en fin de saison dernière puisque l'équipe 1 est redescendue en division inférieure. Peu importe, il s'agit maintenant de gagner ce championnat pour revenir où nous étions auparavant dès le mois de mai.

Les entraînements se font toujours avec une vingtaine de jeunes les mercredis, et c'est un vrai plaisir de les voir progresser. Certains commencent même à venir dans les championnats et à gagner leurs premiers matchs.

RSP ... Entre les gouttes

Difficile pour tous les footballeurs de jongler entre la météo et les arrêts concernant les terrains en ce milieu de saison ! Mais cela n'empêche pas les seniors de poursuivre sans faute leur parcours en championnat (8 victoires en 8 matchs), malgré leur élimination en 8^{ème} de finale de la coupe Jean Rollet. Pour les plus jeunes, la saison est ralentie, malgré quelques entraînements et plateaux en salle. Les beaux jours arrivent, ce qui va permettre à tous de repartir avec des batteries rechargées.



CALENDRIER SPORTIF

2 mars : U11 : RSP 2 - Neuville 14h, U13 : RSP 2 - Deportivo 14h, U15 : RSP - Ousson 15h30.

9 mars : U7 : Plateau départemental 10h, U19 : RSP - Neuville 15h.

16 mars : U13 : RSP 1 - CJF 14h, RSP 2 - St Denis en Val 14h, U15 : RSP - Deportivo 15h30.

17 mars : Seniors : RSP - BBG 15h.

23 mars : U9 : Plateau départemental 10h.

29 mars : Rugby, équipe loisir All Beauces/XV du vieux fût (Montoire-sur-le-loir) à 21h sur le vieux stade. Buvette sur place.

30 mars : U11 : RSP 1 - Semoy 14h, RSP 2 - Pithiviers 14h.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

BRETON Grégoire né le 2/02/2019

Décès :

GIRARD Marcel décédé le 9/02/2019

MÉDIATHÈQUE



MILLE LECTURES D'HIVER

Le **samedi 2 mars** à 11h, dans le cadre des Mille Lectures d'Hiver, **Catherine Vuillez** lira **Bain de Lune** de Yanick Lahens, Prix Fémina 2014.

LES 5 VIES DU CURÉ DE NIDS

Dimanche 3 mars à 16h, **Gérard Boutet** animera une Causerie Théâtralisée tirée de son livre *Je n'ai tué ni volé*, en compagnie d'Hervé Le Bloc'h, Annick Normand et Eric Lépicier.

Qui était le mystérieux curé de Nids qui mariait des couples protestants en cachette à l'époque des persécutions des protestants par Louis XIV ?

Gérard Boutet nous propose de découvrir le destin incroyable de Bernard de la Serre, curé et galérien. **Cette causerie se jouera à la salle Yves Carreau, rue Coquillette.**

Participation au chapeau

ATELIERS BÉBÉS LECTEURS

Le prochain rendez-vous se déroulera le **mercredi 6 mars** à raison de 2 séances : 9h30 et 10h15.

Le thème : L'ours...

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est fortement conseillée** à l'adresse mediatheque.proust@gmail.com ou au 02 38 75 77 28.

EXPOSITION

Du **mardi 26 février** au **vendredi 10 mai**, la médiathèque accueillera une exposition de **Michel Mangon**.

Des peintres Flamands du XVI^{ème} siècle aux peuples de la vallée de l'Omo dans le Sud-Est Ethiopien, il n'y a qu'un pas... de 8000 km. J'associe trois mondes qui ne pouvaient se croiser, à savoir : Les clairs-obscur des peintres Flamands des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, les collerettes, particularité vestimentaire de la renaissance, représentée par des objets insolites, et les coiffes végétales des peuples de la vallée de l'Omo.

PRINTEMPS DES POÈTES



Dans le cadre du Printemps des Poètes, **Josiane Guibert** nous propose le **vendredi 22 mars à 18h** un voyage poétique en Europe et au-delà. De la Finlande à la République dominicaine, de la Russie au Brésil, de l'Espagne au Royaume Uni, Josiane Guibert, chargée des relations extérieures chez Corsaire Éditions, vous fera voyager lors d'une lecture de poèmes d'auteurs étrangers. Elle évoquera également la vision de Jeanne d'Arc par des poètes du Monde entier.

Entendre de la poésie c'est aussi entendre de la musique, du rythme. À la fin de cette lecture, il sera possible de se procurer les recueils de poésie des auteurs lus.

Entrée ouverte à tous **sur inscription** au 02 38 75 77 28 ou sur mediatheque.proust@gmail.com

TRANSHUMANISME ?

Samedi 30 mars à 11h, **Jean Mariani**, Médecin praticien hospitalier et auteur de l'ouvrage *Ça va pas la Tête* nous propose une causerie autour de "l'imposture du Transhumanisme".

"Demain, on vivra 200 ou 300 ans... et bien sûr en parfaite santé : l'immortalité n'est pas loin ! Il existe une contradiction criante entre la jeunesse éternelle promise et la réalité actuelle, marquée en particulier par les échecs thérapeutiques répétés dans les maladies neuro-dégénératives."

Entrée ouverte à tous **sur inscription** aux coordonnées mentionnées au-dessus.



CALENDRIER MANIFESTATIONS

1^{er} mars : Rencontre France Alzheimer à l'EHPAD rue Trianon à 14h30.

2 mars : Mille lectures d'hiver à la médiathèque à 11h.

3 mars : Causerie théâtralisée avec G. Boutet à 16h à la salle Yves Carreau, rue Coquillette.

6 mars : Ateliers Bébés Lecteurs à la médiathèque à partir de 9h30.

8/9 mars : Représentation Troupe de théâtre, salle Sonis à 20h30.

10 mars : Loto du RSP à la salle des fêtes.

10 mars : Représentation Troupe de théâtre, salle Sonis à 14h30.

15/16 mars : Représentation Troupe de théâtre, salle Sonis à 20h30.

16 mars : Repas Saint Patrick à la salle des fêtes à 19h.

17 mars : Représentation Troupe de théâtre, salle Sonis à 14h30.

22 mars : Réunion annuelle du Souvenir Français à 20h, salle des fêtes de Saint-Péravy-la-Colombe.

22 mars : Lecture de poèmes à 18h à la médiathèque avec J. Guibert.

23 mars : Bourse de printemps Familles Rurales à la salle des fêtes.

23 mars : Cinémobile place Jeanne d'Arc à partir de 16h.

Débat à l'issue de la séance du film «Après demain» de 18h.

24 mars : Loto Comité de la Saint Jean à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12h, début des jeux à 14h.

30 mars : Causerie avec J. Mariani à 11h à la médiathèque.

30 mars : Soirée Moules-frites Comité de la Saint Jean, 20h à la salle des fêtes.

7 avril : Loto de l'Harmonie de Patay à la salle des fêtes.

Document édité par la mairie. Responsable Publication : Marc Leblond
Responsable Rédaction et Mise en page : Marie Delalande
Impression : Imprimerie Art graphique - 55, route nationale - Ingré 45140
Tirage 1100 exemplaires. Envoyez vos infos à marie.delalande@mairiepatay.fr